



# SE COMPRENDRE

ISSN 0843-7450

N° 91/05-06 — Mai-Juin 1991  
36ème année

## Le père Jacques GHYS

*Le père GHYS venait de terminer la préparation de ce numéro double de « SE COMPRENDRE » lorsque la mort l'a surpris le 19 juin alors qu'il participait à l'un de ces nombreux Conseils d'Administration auxquels il appartenait.*

*Ainsi il aura, jusqu'à la dernière minute, travaillé et agi dans le souci des autres, en particulier ceux qu'il savait les plus démunis : les travailleurs migrants.*

*Dès novembre 1946, il prenait en charge l'Association « AMANA — HOMMES & MIGRATIONS », association pionnière dans le domaine de l'alphabétisation et de la formation de ces personnes.*

*Sous son impulsion et toujours dans le but de servir ces travailleurs, il créa et anima toute une série de publications pour faire connaître, participer et « SE COMPRENDRE » des gens qu'il voulait voir se rencontrer et s'estimer.*

*Notre BULLETIN, créé en 1956, le Père GHYS l'avait voulu pour faire connaître aux Chrétiens les réalités de la Religion musulmane et combien elle faisait partie de la vie d'un grand nombre de ceux qui vivaient en France et que nous étions appelés à cotoyer chaque jour.*

*Né en 1914, ordonné Prêtre en 1939, membre de la . Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) le Père GHYS aura vu sa vie tout entière consacrée à cette mission.*

*Aujourd'hui nous le confions au Maître qui l'avait appelé et qu'il a si bien servi en ses frères à qui il a tant donné !*

*Que le souvenir du Père Jacques GHYS nous garde, nous aussi, attentifs aux autres, à tous les autres, de quelque horizon qu'ils viennent !*

LA DOCTRINE DU BAATH  
*CONSTITUTION*  
PRINCIPES FONDAMENTAUX

Premier principe :

Unité et Liberté de la Nation Arabe

Les Arabes forment une seule Nation. Cette nation possède le droit naturel de vivre dans un seul Etat et d'être libre de l'orientation de ses destinées.

Aussi, le Parti du Baath Arabe considère que :

1° La patrie arabe forme une unité politique et économique indivisible. Aucun pays arabe ne peut vivre à l'écart des autres.

2° La Nation Arabe forme une unité culturelle. Toutes les différences existant entre ses fils sont fortuites et négligeables. Elles disparaîtront toutes avec l'éveil de la conscience arabe.

3° La Patrie arabe appartient aux Arabes. Eux seuls ont le droit d'administrer ses affaires, de disposer de ses biens, d'orienter ses destinées.

Deuxième principe :

Personnalité de la Nation Arabe

La Nation Arabe est caractérisée par des vertus issues de ses renaissances successives. Ces vertus sont marquées par une force de vitalité et de création et par une faculté de transformation et de renouvellement. Son renouvellement est sans cesse en fonction de l'accroissement de la liberté individuelle et de l'harmonie entre son évolution et l'intérêt national.

Aussi, le Parti du Baath Arabe considère que :

1° La liberté d'expression, la liberté de réunion, la liberté de croyance de même que la liberté artistique sont sacrées. Aucune autorité ne peut les réduire.

2° La valeur des citoyens est estimée — une fois

que toutes les chances leur ont été données — à l'action qu'ils mènent pour le progrès et la prospérité de la Nation Arabe, sans considération d'aucun autre critère.

Troisième principe :

Mission de la Nation Arabe

La Nation Arabe a une mission éternelle. Cette mission se manifeste sous des formes toujours renouvelées et complémentaires au cours des étapes de l'Histoire. Elle vise à rénover les valeurs humaines, à accélérer le progrès humain et à accroître l'harmonie et l'entraide entre les nations.

Aussi, le Parti du Baath Arabe considère que :

1° Le colonialisme et tout ce qui s'y rattache constituent une entreprise criminelle.

Les Arabes doivent le combattre avec tous les moyens possibles, de même qu'ils doivent s'efforcer d'aider, selon leurs possibilités matérielles et morales, tous les peuples en lutte pour leur liberté.

2° L'humanité forme un ensemble dont les intérêts sont solidaires et dont les valeurs et la civilisation sont communes. Les Arabes s'enrichissent de la civilisation mondiale et l'enrichissent à leur tour. Ils tendent une main fraternelle aux autres nations et collaborent avec elles pour l'établissement d'institutions justes assurant à tous les peuples la prospérité et la paix ainsi qu'une promotion morale et spirituelle.

PRINCIPE GÉNÉRAUX

Article 1. — Le Parti du « Baath Arabe » est un parti arabe universel. Il a ses ramifications dans tous les pays arabes. Il n'aborde la politique régionale que

sous l'angle de l'intérêt supérieur de la cause arabe.

Article 2. — Le siège central du Parti est fixé présentement à Damas. Il peut être transféré dans n'importe quelle autre ville arabe au cas où l'exigerait la cause nationale.

Article 3. — Le Parti du Baath Arabe est un parti national. Il croit que le nationalisme est une réalité vivante et éternelle. Il croit que le sentiment d'éveil national qui unit intimement l'individu à sa nation est un sentiment sacré. Ce sentiment possède en lui un potentiel de forces créatrices ; il est propice au sacrifice, il recherche l'exercice des responsabilités et oriente la nature de l'individu d'une façon concrète et active.

L'idée nationale à laquelle fait appel le Parti est la volonté du peuple arabe de se libérer et de s'unir. Il veut que lui soit donnée l'occasion de réaliser la personnalité arabe dans l'histoire et collaborer avec toutes les nations dans tous les domaines qui assureront la marche de l'humanité vers le bien et le progrès.

Article 4. — Le Parti du Baath Arabe est un parti socialiste. Il croit que le socialisme est une nécessité émanant du fond même du nationalisme arabe. Le socialisme constitue, en effet, l'ordre idéal qui permet au peuple arabe de réaliser ses possibilités, d'épanouir son génie et qui assure à la Nation un progrès constant dans sa production matérielle et morale ; il fait régner une fraternité confiante entre ses membres.

Article 5. — Le Parti du Baath Arabe est un parti populaire. Il croit que la souveraineté est la propriété du peuple qui est seul la source de toute autorité. Il croit que la valeur de l'Etat résulte de la volonté des masses dont il est issu et que cette valeur n'est sacrée que dans la mesure où les masses ont été libres de leur choix. C'est pourquoi, dans l'accomplissement de sa mission, le Parti compte sur le peuple dont il recherche toujours le contact intime et dont il s'efforce d'élever le niveau spirituel, moral, matériel et physique afin qu'il prenne conscience de sa personnalité et qu'il soit à même d'exercer ses droits dans la vie privée et nationale.

Article 6. — Le Parti du Baath Arabe est révolutionnaire. Il croit que ses objectifs principaux pour la réalisation de la renaissance du nationalisme

arabe et l'édification du socialisme ne pourront être réalisés que par la voie de la révolution et de la lutte. Compter sur l'évolution lente et se contenter d'une réforme partielle et superficielle, c'est menacer ces objectifs et provoquer leur échec et leur perte.

C'est pourquoi, il décide

1° La lutte contre le colonialisme étranger pour libérer la Patrie Arabe d'une façon complète et définitive.

2° La lutte pour rassembler tous les Arabes en un seul Etat indépendant.

3° Le renversement de la structure viciée actuelle, renversement englobant tous les secteurs de la vie intellectuelle, économique, sociale et politique.

Article 7. — La Patrie Arabe est cette partie du globe qu'habite la Nation Arabe et qui s'étend entre le Mont Taurus, les Monts Pocht-i-Kouh, le Golfe de Bassorah, la Mer Arabe, les Monts d'Ethiopie, le Sahara, l'Océan Atlantique et la Mer Méditerranée.

Article 8. — La langue officielle de l'Etat ainsi que celle de tous les citoyens est l'arabe. Elle est la seule reconnue dans la correspondance et l'enseignement.

Article 9. — L'emblème de l'Etat arabe est celui de la révolution déclenchée en 1916 pour libérer et unifier la Nation Arabe.

Article 10. — Est arabe quiconque dont la langue est l'arabe, qui a vécu sur un sol arabe ou qui, après s'être assimilé à la vie arabe, a eu foi arabe en son appartenance à la nation arabe.

Article 11. — Est exclu de la Patrie arabe quiconque a fait campagne ou a appartenu à une association factieuse anti-arabe ou quiconque s'est rendu dans la Patrie arabe à des fins colonialistes.

Article 12. — La femme arabe jouit de tous les droits du citoyen. Le Parti lutte pour relever le niveau de la femme afin qu'elle soit apte à exercer ces droits.

Article 13. — Le Parti s'attache à donner à tous les citoyens les mêmes chances dans les

domaines de l'enseignement et de l'économie afin que, dans les divers aspects de l'activité humaine, chacun soit à même de montrer ses véritables capacités et de les développer au maximum.

### *LA VOIE*

#### POLITIQUE INTÉRIEURE DU PARTI

Article 14. — Le régime de l'Etat arabe est un régime parlementaire constitutionnel. Le pouvoir exécutif est responsable devant le pouvoir législatif qui est élu directement par le peuple.

Article 15. — Le lien national est le seul lien en vigueur dans l'Etat arabe. Celui-ci assure une harmonie entre tous les citoyens en les fondant dans le creuset d'une Nation unique et combat toutes les factions religieuses, onununautaires, tribales, raciales ou régionales.

Article 16. — Le système administratif de l'Etat arabe est un système de décentralisation.

Article 17. — Le Parti oeuvre pour universaliser le sentiment populaire et faire du pouvoir du peuple une -édité vivante de la vie de l'individu. Il entreprend de doter l'Etat d'une Constitution garantissant à tous les citoyens arabes l'égalité absolue devant la loi, la faculté d'exprimer en toute liberté leur opinion, le choix sincère de leurs représentants, et leur assurant ainsi une vie libre dans le cadre des lois.

Article 18. -- Une législation unique est établie en toute liberté pour l'ensemble de l'Etat Arabe. Cette législation est conforme à l'esprit des temps présents et tient compte des expériences passées de la Nation arabe.

Article 19. — Le pouvoir judiciaire est indépendant. Il est à l'abri de tout autre pouvoir et jouit d'une immunité totale.

Article 20. — Les droits du citoyen sont accordés dans leur intégralité à chaque citoyen vivant sur le sol arabe, dévoué à la Patrie arabe et n'ayant aucun lien avec une association factieuse.

Article 21. — Le service militaire est obligatoire dans la Patrie arabe.

#### POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU PARTI

Article 22. — La politique étrangère de l'Etat arabe s'inspire de l'intérêt du nationalisme arabe et de la mission éternelle des Arabes qui vise à réaliser, en collaboration avec les autres Nations, l'établissement d'un monde harmonieux, libre, confiant et en marche vers le progrès constant.

Article 23. — Les Arabes luttent de toutes leurs forces pour détruire les bases du colonialisme et de l'occupation et supprimer toute influence politique ou économique étrangère dans leur pays.

Article 24. — Le peuple arabe étant seul la source de tout pouvoir, seront abrogés tous les traités, accords et documents conclus par les gouvernements et qui entachent la souveraineté totale des Arabes.

Article 25. — La politique étrangère arabe vise à donner une image véritable de la volonté des Arabes de vivre libres et de leur désir sincère de voir toute les autres Nations jouir comme eux de la liberté.

#### POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU PARTI

Article 26. — Le Parti du Baath Arabe est un parti socialiste. Il croit que la richesse économique de la Patrie est la propriété de la Nation.

Article 27. — La répartition actuelle des richesses de la Patrie arabe est inéquitable. Aussi une révision et une redistribution équitable entre tous les citoyens s'imposent.

Article 28. — L'égalité entre tous les citoyens est fondée sur les valeurs humaines. C'est pourquoi le Parti interdit l'exploitation des efforts d'autrui.

Article 29. — Les institutions d'utilité publique, les grandes ressources naturelles, les grands moyens de production, les moyens de transport sont la propriété de la Nation. L'Etat les administre directement et supprime les sociétés et les concessions étrangères.

## POLITIQUE SOCIALE DU PARTI

Article 30. — La propriété agricole est limitée de façon à être en rapport avec les moyens du propriétaire d'exploiter entièrement ses terres sans exploiter les efforts d'autrui et ce, sous le contrôle de l'Etat et en conformité avec son plan économique d'ensemble.

Article 31. — La petite propriété industrielle est limitée de façon à être en rapport avec le niveau de vie de l'ensemble des citoyens de l'Etat.

Article 32. — Les travailleurs participent à la gestion de leur entreprise. Ils perçoivent, en plus de leurs salaires fixés par l'Etat, une partie des bénéfices de l'entreprise dont le pourcentage est également fixé par l'Etat.

Article 33. — La propriété immobilière est autorisée pour tous les citoyens dans la mesure où ces derniers ne louent ou n'exploitent leurs immeubles au détriment d'autrui et où l'Etat assure à tous les citoyens un minimum de propriété immobilière.

Article 34. — La propriété et l'héritage sont deux droits naturels. Ils sont protégés dans les limites de l'intérêt national.

Article 35. — Les prêts usuraires entre les citoyens sont proscrits. Il est fondé une seule Banque d'Etat émettant la monnaie que garantit la production nationale. Cette Banque finance les plans agricoles et industriels vitaux de la Nation.

Article 36. — L'Etat contrôle directement les commerces intérieur et extérieur afin de supprimer l'exploitation du consommateur par le producteur. Elle les protège, de même qu'elle protège la production nationale de la concurrence de la production étrangère et qu'elle assure l'équilibre entre les exportations et les importations.

Article 37. — Il est établi une planification générale s'inspirant des expériences et des conceptions économiques les plus modernes afin d'industrialiser la Patrie arabe, de développer la production nationale, de lui ouvrir de nouveaux débouchés et d'orienter l'économie industrielle de chaque contrée selon ses possibilités et compte tenu des matières premières qu'elle recèle.

## POLITIQUE SOCIALE DU PARTI

Article 38. — Famille, Procréation, Mariage.

§ 1. — La Famille est la cellule de base de la Nation. Il appartient à l'Etat de la protéger, de la développer et de l'aider.

§ 2. — La Procréation est un dépôt confié d'abord à la Famille, ensuite à l'Etat. Tous deux doivent en assurer la multiplication et veiller à la santé et à l'éducation de la descendance.

§ 3. — Le Mariage est un devoir national. L'Etat doit l'encourager, le faciliter et le contrôler.

Article 39. — Santé publique.

L'Etat construit, à sa charge, les établissements de médecine préventive, les dispensaires, les hôpitaux qui satisfont aux besoins de tous les citoyens auxquels il assure l'assistance médicale gratuite.

Article 40. — Le Travail.

§ 1 — Le Travail est une obligation pour tous ceux qui y sont aptes. Il appartient à l'Etat d'assurer à chaque citoyen un travail intellectuel ou manuel.

§ 2. — L'employeur doit, au minimum, garantir à son employé un niveau de vie décent.

§ 3. — L'Etat assure l'existence de toutes les personnes inaptes au travail.

§ 4. — Il est établi une législation juste qui limite les heures du travail quotidien de l'ouvrier, lui octroie des congés payés hebdomadaires et annuels, protège ses droits, lui assure la sécurité sociale dans sa vieillesse et l'indemnise de tout arrêt de travail partiel ou total.

§ 5. — Des syndicats libres d'ouvriers et de paysans sont créés et encouragés afin qu'ils constituent un instrument capable de défendre leurs droits, d'élever leur niveau de vie, de promouvoir leurs aptitudes, d'augmenter les chances qui leur sont offertes, de susciter entre eux un esprit de solidarité et de les représenter dans les conseils supérieurs de prud'hommes.

§ 6. — Il est constitué des conseils de prud'hommes au sein desquels sont représentés l'Etat et les syndicats d'ouvriers et de paysans. Ces instances sont compétentes pour statuer sur les différends opposant les syndicats aux directeurs d'usines et aux représentants de l'Etat.

Article 41. — La Culture de la Société.

§ 1. — Le Parti s'attache à promouvoir pour toute la Patrie arabe une culture générale nationale, arabe, libérale, progressiste, étendue, profonde, humaniste et il s'applique à la répandre dans toutes les couches populaires.

§ 2. — L'Etat est responsable de la protection de la liberté d'expression, de publication, de réunion, de protestation et de presse dans les limites de l'intérêt national supérieur arabe. Il lui appartient de favoriser toutes les modalités et tous les moyens tendant à la réalisation de cette liberté.

§ 3. — Le travail intellectuel est un des plus sacrés. Il importe à l'Etat de protéger et d'encourager les intellectuels et les savants.

§ 4. — Dans les limites de l'idée nationale arabe, toute latitude est accordée pour fonder des clubs, des associations, des partis, des groupements de jeunesse, des organismes de tourisme, ainsi que pour tirer profit du cinéma, de la radio, de la télévision et de tous les moyens de la civilisation moderne pour la généralisation de la culture nationale et le divertissement du peuple.

Article 42. — La séparation et la distinction des classes sont abolies. La séparation des classes est la conséquence d'un ordre social vicié. Aussi, le Parti mène la lutte dans les rangs des classes laborieuses et opprimées de la société afin que cessent cette séparation et cette distinction, que les citoyens recouvrent tous leur complète dignité humaine et qu'il leur soit donné de vivre à l'ombre d'un ordre social juste dans lequel rien ne distinguera un citoyen d'un autre, excepté la capacité intellectuelle et l'adresse manuelle.

Article 43. — Le nomadisme.

Le nomadisme est un état social primitif. Il affaiblit la production nationale et fait d'une partie importante de la Nation un membre paralysé et une entrave à son développement et à son progrès. Le Parti lutte pour la sédentarisation des nomades en leur attribuant des terres, pour l'abolition des règles tribales et pour l'application aux nomades des lois de l'Etat.

## POLITIQUE DU PARTI DANS LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT

La politique éducative du Parti vise à la création d'une nouvelle génération arabe ayant foi en l'unité de sa Nation et en l'éternité de sa mission. Cette politique, basée sur le raisonnement scientifique, sera dégagée des entraves découlant des superstitions et des traditions rétrogrades : elle sera imprégnée de l'esprit d'optimisme, de lutte et de solidarité entre tous les citoyens pour l'accomplissement de la Révolution Arabe complète et le progrès de l'humanité.

C'est pourquoi le Parti décide :

Article 44. — Une empreinte nationale arabe marque tous les aspects de la vie intellectuelle, économique, politique, architecturale et artistique. Il restitue à la Nation arabe ses liens avec son Histoire glorieuse et l'incite à poursuivre un avenir encore plus glorieux et plus exemplaire.

Article 45. — L'enseignement est une des fonctions exclusives de l'Etat. Aussi sont supprimés tous les établissements d'enseignement étrangers et privés.

Article 46. — L'enseignement à tous les degrés est gratuit pour tous les citoyens. Il est obligatoire aux premier et second degrés.

Article 47. — Il est institué des écoles professionnelles dotées de l'équipement le plus moderne. L'enseignement y est gratuit.

Article 48. — La carrière d'enseignement et de tout ce qui a trait à l'éducation est réservée aux citoyens arabes. L'enseignement supérieur échappe à cette règle.

## LA PHILOSOPHIE DE LA RÉVOLUTION

*Par Gamal Abd El Nasser (aux éditions Dar Al-Maaref, le Caire).*

*Dans cette plaquette de 66 pages, le Colonel Nasser a exposé quelques idées sur la Révolution qu'il a entreprise en Egypte. Nous en extrayons ici la troisième et dernière partie qui nous a pans la plus significative et la plus suggestive.*

« Je reviens pour une troisième fois à la philosophie de la Révolution. J'y reviens après une absence de plus de trois mois, riches d'événements et d'évolutions.

» J'ai tenté plus d'une fois, durant ces trois mois, de noter mes pensées sur la philosophie de la Révolution. Mais la rapidité des événements m'en a empêché.

» Je n'y pensais pas moins cependant, et mes idées, en prenant corps, se précisaient progressivement.

» Mais quelle est l'image vraie et claire que je voudrais tracer cette fois-ci à la lueur de mes pensées sur la philosophie de la Révolution déjà énoncées dans les chapitres précédents ?

» Dans la première partie, j'ai évoqué les premiers sentiments révolutionnaires qui ont envoi nos âmes en tant qu'individus et jeunes citoyens, j'ai évoqué également la révolution dans l'histoire de notre nation, ainsi que la mémorable journée du 23 juillet.

» Dans la seconde partie, j'ai parlé des tentatives en vue d'ouvrir la voie à la révolution et j'ai montré comment l'histoire de notre nation nous a fixé cette voie, enrichie qu'elle était de l'expérience du passé et soutenue par notre espoir dans l'avenir.

» Mes deux derniers discours avaient eu donc pour objet le facteur « temps ». Le facteur « lieu » est également important, c'est pourquoi je lui consacre aujourd'hui ces quelques lignes.

» Mon but n'est pas de traiter d'une façon philosophique compliquée la question du temps et de l'espace, mais convenons tout d'abord que l'histoire de

tous les peuples repose sur ces deux facteurs.

» En d'autres termes, il est inutile de remonter au X<sup>e</sup> siècle et de commenter les idées que nous jugeons aujourd'hui révolues.

» De même nous ne pouvons pas agir comme si nous faisons partie de l'Alaska à l'extrême nord, ou de Wake, l'île lointaine et déserte du Pacifique.

» Le temps nous impose son évolution.

» L'espace, lui aussi, nous impose sa réalité. J'ai essayé deux fois de suivre le temps ; maintenant, je vais essayer de faire ressortir l'importance du facteur « lieu ».

» Avant de poursuivre notre discours, il faudrait nous mettre d'accord sur la délimitation du lieu, par rapport à nous.

» Si quelqu'un me disait que ce lieu est la capitale où nous vivons, je ne serais pas de son avis.

» Si quelqu'un me disait que les limites de ce lieu résident dans les frontières de notre pays, je ne serais pas non plus de son avis. Si la question se limitait au périmètre de notre capitale ou aux frontières politiques de notre pays, elle aurait été simple, et nous aurions dû fermer toutes nos portes pour vivre dans une tour d'ivoire que nous aurions tâché d'isoler, autant que possible, du monde, de ses problèmes, de ses guerres et de ses crises, lesquels défoncent les portes de notre pays pour y exercer leur influence, sans que nous ayons joué aucun rôle, ou joui d'aucun bien.

» L'ère de l'isolement est passée.

» Sont passés également les jours où les fils barbelés traçaient les frontières des Etats, les séparant et les isolant les uns des autres. Tout pays doit inévitablement s'intéresser à ce

qui se passe au-delà de ses frontières pour découvrir les courants qui l'influencent, réaliser sa position dans le monde et établir ses moyens d'action, son domaine vital, le champ de son activité et son rôle positif dans le concert des nations.

» Assis à mon bureau, et plongé quelquefois dans mes méditations, je me demande :

» Quel est notre rôle positif dans ce monde agité et où se trouve le lieu où doit se manifester ce rôle ?

» Je passe en revue les événements qui nous touchent et j'en déduis le tracé d'un ensemble de zones qui formeront le champ de notre activité et dans lesquelles nous essaierons de déployer toute notre réserve d'énergie.

» Le destin est inexorable, et il n'y a pas d'événements fortuits.

» Nous ne devons pas voir la carte du monde d'un regard indifférent. Il nous incombe de considérer notre position sur cette carte et le rôle qui lui est inhérent.

» Pouvons-nous ignorer la présence d'une zone arabe qui nous entoure, formant avec nous un tout complet et dont l'histoire et les intérêts sont intimement liés aux nôtres ?

» Pouvons-nous ignorer la présence d'un continent africain au sein duquel le destin nous a mis, ce même destin qui a voulu qu'une lutte épouvantable fût engagée pour l'avenir de *ce* continent, lutte dont nous subirons les répercussions bon gré mal gré ?

» Pouvons-nous ignorer la présence d'un monde musulman auquel nous sommes unis, non seulement par les attaches de la religion, mais aussi par l'histoire ? Le destin, je le répète, est inexorable.

» Ce n'est pas en vain que notre pays, situé au sud-ouest de l'Asie, avoisine les Etats arabes, et qu'il trouve sa vie liée à la leur.

» Ce n'est pas en vain, non plus, que notre pays est situé au nord-est de l'Afrique et qu'il domine par sa position le continent noir où se déroule aujourd'hui une lutte des plus acharnées entre ses colonisateurs blancs et ses natifs noirs, à

cause de ses ressources illimitées.

» Enfin, ce n'est pas en vain que la civilisation musulmane et l'héritage islamique, envahis par les Mongols qui dominèrent les anciennes capitales de l'Islam, se virent jalousement conservés et protégés par l'Egypte qui repoussa l'invasion des Mongols à EinGaloute.

» Toutes ces vérités sont profondément enracinées dans notre vie, de sorte qu'il nous est impossible de les oublier.



» Je ne sais pourquoi, arrivant à cette phase de mes méditations — tandis que je suis tout seul assis dans ma chambre et absorbé par mes pensées — je me souviens toujours d'un conte fameux du grand poète italien Luigi Pirandello, intitulé « Six personnages en quête d'auteur ».

» Les phases de l'histoire sont pleines de héros qui se sont créés de grands rôles d'héroïsme et les ont joués dans des conditions décisives, sur le théâtre de l'histoire.

» Les phases de l'histoire sont également pleines de grands rôles qui n'ont pas trouvé de héros pour les jouer, et je ne sais pourquoi il me paraît que, dans cette région où nous vivons, il y a un rôle important qui attend son héros.

» Je ne sais pourquoi il me paraît que *ce* rôle ne cesse d'appeler dans cette vaste zone qui nous entoure une âme vaillante... Nous avons répondu à son appel.

» Ici, je me hâte de dire qu'un tel rôle n'est pas un rôle de présidence.

» C'est un rôle saturé d'expériences, un rôle de nature à faire éclater l'énorme énergie latente dans chacun des courants qui nous entourent, un rôle de nature à créer, dans cette zone, une force capable de s'élever par elle-même et de jouer à son tour un rôle positif dans l'avenir des hommes.

» Notons l'importance de cette zone qui nous est étroitement rattachée par les liens de l'histoire. Nous avons souffert les mêmes vicissitudes, subi les mêmes désastres, supporté les mêmes crises. Et lorsque nous fûmes foulés par les conquérants, elle était, avec nous, victime de ces mêmes envahisseurs.

» Cette zone nous est rattachée également par la communauté de religion. Elle a transféré les centres du rayonnement religieux à travers ses capitales, de la Mecque à Koufa, à Damas, à Bagdad, puis au Caire.

» Je me rappelle que mon sentiment national pour le patrimoine arabe se réveillait lorsque, élève à l'école secondaire, je me rendais avec mes camarades à la manifestation annuelle du 2 décembre en signe de protestation contre la déclaration ou promesse de Balfour, ce privilège concédé aux Juifs par la Grande-Bretagne et qui leur donnait, en Palestine, un foyer national, usurpé à ses propriétaires légitimes.

» Lorsque, en ce temps-là, je me demandais pourquoi je nourrissais cet enthousiasme et que je m'emportais pour une terre que je n'avais pas encore vue, je n'entendais que les échos de mes sentiments.

» Par la suite, j'acquis une sorte de pressentiment, et ce fut à l'école militaire où j'appris l'histoire des expéditions de Palestine en particulier et l'histoire de la région en général, ainsi que les conditions qui firent de ce pays, au siècle dernier, une proie facile à dépecer sous les dents d'une bande de bêtes affamées.

» Ce pressentiment s'accroissait à mesure que j'étudiais d'une façon détaillée, à l'école d'Etat-Major, l'expédition de Palestine et les problèmes méditerranéens.

» Quand la crise palestinienne prit naissance, j'eus la ferme conviction que le combat en Palestine n'était pas un combat sur une terre étrangère et qu'il ne s'agissait point de sentiment mais d'un devoir de légitime défense.

» Je me rappelle qu'un jour, à la suite de la décision prise au mois de Septembre 1947 stipulant le partage de la Palestine, les officiers libéraux se réunirent et décidèrent d'appuyer la résistance en Palestine. Le jour suivant, je me rendis au domicile d'El Hag Amin El Husseini, Mufti de Palestine, qui habitait alors à Zeitoun et lui tins ce propos :

« Vous avez besoin d'officiers pour diriger les batailles et entraîner les volontaires. Il y a dans l'armée

égyptienne un grand nombre d'officiers qui s'offrent volontairement à remplir cette tâche et ils n'attendent que vos ordres. »

» El Hag Amin El Husseini me répondit qu'il appréciait beaucoup cet élan, mais qu'il devait d'abord obtenir l'autorisation du gouvernement égyptien.

» Je vous aviserai, poursuivit-il, dès que je recevrai la réponse du Gouvernement. »

» Quelques jours après, je me rendis chez lui. Sa réponse fut celle de la déception ; le Gouvernement avait refusé l'autorisation. Nous ne nous en fîmes pas là.

» L'artillerie d'Ahmed Abd-El-Aziz pilonnait les colonies juives au sud de Jérusalem, sous le commandement de Kamal El Din Husseini, membre du Comité constituant des officiers libéraux, qui est devenu aujourd'hui le Conseil de la Révolution.

» Je me souviens d'un autre secret, le plus cher secret des officiers libéraux.

» Hassan Ibrahim était parti pour Damas et s'était mis en contact avec les officiers de Fawsi El Kawakgi. Celui-ci dirigeait alors les forces arabes de libération et il se préparait pour une bataille tranchante et décisive dans la région septentrionale de la Palestine.

» Hassan Ibrahim et Abd-El-Latif boghdadi dressèrent un plan hardi de bataille pour les forces de libération.

» Dans les lignes saillantes de ce plan, on ne perdait pas de vue que les forces de libération ne possédaient pas d'aviation pouvant leur donner appui. Si elles avaient eu une aide aérienne pour le bombardement d'un centre ennemi, cela aurait été un facteur décisif, mais où les forces arabes de libération auraient-elles pu trouver l'aide d'une aviation afm de concrétiser leur rêve ?

» Hassan Ibrahim et Abd El Latif Boghdadi n'hésitèrent pas un instant : ils décidèrent de confier cette tâche à l'aviation militaire égyptienne.

» Pourtant l'Egypte n'était pas encore entrée

dans la guerre de Palestine et le contrôle exercé

» **Ici, d'autres forces amies, assiégées, elles aussi, et ne pouvant manoeuvrer que dans un champ des plus restreints,** sur les forces armées et sur les forces d'aviation était vigilant !

» Nous ne perdions pas espoir.

» Dans les aérodromes militaires, un mouvement étrange prit naissance. Une vaste activité régnait dans la réparation des avions et leur équipement, de généreux efforts d'entraînement furent déployés par un certain nombre d'aviateurs.

» Peu d'hommes étaient au courant du secret.

» Ils savaient que les avions et leurs pilotes attendaient un secret signal de Syrie pour prendre une part active dans une bataille décisive en Terre Sainte, puis atterrir dans un aérodrome tout près de Damas et observer de là les événements d'Egypte en même temps que les échos de ce mouvement, pour décider ensuite de la ligne de conduite à suivre.

» L'éventualité la plus probable était la condamnation de tout aviateur ayant participé à cette opération. Je me souviens que plusieurs aviateurs avaient déjà pris leurs dispositions pour faire face aux circonstances pouvant empêcher leur retour dans leur patrie avant plusieurs années.

» Nous sentions, tant au sein du comité exécutif des officiers libéraux, que parmi tous les autres aviateurs participant au grand secret, que ce projet hardi n'empruntait rien au goût de l'aventure mais qu'il était plutôt le credo que « Rafah » ne marquait pas la frontière de notre pays et que la sauvegarde de l'intégrité de notre territoire nous imposait la défense des frontières de nos frères qui, par la volonté du destin, vivaient avec nous dans une même région.



» Le plan ne fut pas exécuté ce jour-là, l'ordre attendu ayant été rapporté. Les circonstances amenèrent toutes les armées arabes à participer à la guerre de Palestine.

» Je ne veux pas entrer maintenant dans les détails de la guerre de Palestine ; cependant il importe de mettre en évidence la dure leçon qu'elle nous a laissée.

» Toutes les nations arabes sont entrées dans cette guerre mues par le même enthousiasme, le même sentiment et la même conscience, aux fins de défendre leur patrimoine commun.

» Puis les nations subirent le même échec et goûtèrent la même amertume. Chacune d'elles dut s'exposer à subir sur son territoire les mêmes forces qui les vouèrent à la défaite, pour ne pas dire à la servitude et à l'avilissement.

» Combien de fois, blotti dans les tranchées et les grottes d'Erak-El-Manchia, je donnai libre cours à mes méditations !

» J'étais alors officier d'Etat-Major du sixième régiment, affecté à la défense de ce secteur.

» Je rôdais dans les décombres des maisons effondrées sous le feu de l'ennemi... et je me laissais emporter par mon imagination bien au-delà de cette région.

» Tout était net sous mes yeux. Voici l'endroit où nous nous trouvons assiégés, voici les positions de notre régiment, et voilà celles des autres régiments alignés avec nous sur le front.

» Là, les forces ennemies qui nous entourent.

» Les courants politiques étouffaient la Capitale, qui nous donnait les ordres et nous paralysait dans la zone de « Fallouga ».

» Je voyais les forces de nos frères d'armes, mues par le même idéal, par le même sentiment patriotique pour la défense de la Palestine.

» Je voyais ces armées une à une assiégées... victimes, tout comme leurs gouvernements de circonstance... Elles paraissaient à mes yeux tels les pions d'un échiquier, sans force ni volonté, attendant pour se mouvoir les gestes des joueurs.

» Toutes nos nations semblaient être, derrière les lignes, les victimes d'une intrigue bien ourdie, visant à cacher sciemment la vérité de la situation pour mieux les égarer.

» Parfois, cependant, je m'arrachais à mes pensées et me voyais alors défendant ma maison, mes enfants, oubliant mes illusions, les capitales, les Etats, les nations et l'histoire. Cela m'arrivait quand, marchant au milieu des ruines, je rencontrais quelques-uns des enfants de ces réfugiés tombés dans les embûches du siège, après la perte de leur maison et de leurs biens. Je me souviens d'une fillette qui avait presque le même âge que ma fille... Poussée par la faim et le froid, je la voyais sortir, bravant le danger et la fusillade aveugle, en quête d'une bouchée de pain ou d'un haillon.

» Je me disais toujours :

« Il se peut que cela arrive à ma fille ! »

» J'avais la certitude que ce qui arrivait à la Palestine pouvait et peut encore arriver à tout pays de cette zone, tant qu'il se résignera aux conditions et aux forces qui le régissent actuellement.

» Lorsque le siège fut levé, que les hostilités prirent fin en Palestine, je revins au Caire. Mais je ne pouvais oublier la zone dévastée que j'avais laissée derrière moi.

» Cependant; il est à noter que les mêmes événements, qui survenaient au Caire, se répétaient le lendemain à Damas, à Beyrouth, à Amman, à Bagdad...

» Cela illustre bien les idées nées des expériences que j'avais vécues : même région, mêmes circonstances, mêmes conditions... le tout obéissant aux mêmes forces.

» Il était évident que l'impérialisme était la plus marquante de ces forces.

» Israël même n'était que le nouveau-né de l'impérialisme.

» Si la Palestine n'était pas tombée sous le mandat

britannique, le sionisme n'aurait jamais pu concevoir l'idée d'un Foyer en Palestine, et en tout état de cause, cette idée aurait été une utopie dépourvue de toute chance de réalisation.

» J'exprime ces pensées, ayant devant moi les « Mémoires de Haïm Weizmann, « Président et véritable fondateur de la République d'Israël, mémoires publiées dans son fameux livre « L'expérience et l'effeur ». Certaines phrases caractéristiques retiennent l'attention, dont celles-ci :

« Il nous fallait l'aide d'une grande puissance, or voilà que deux grands Etats pouvaient nous aider : l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

» L'Allemagne préféra s'abstenir de toute intervention.

» Quant à la Grande-Bretagne, elle nous accorda son appui et sa bienveillance. »

» Et cette autre phrase :

« Dans le sixième Congrès Sioniste dont les assises se tinrent en Suisse, M. Hertzl se leva pour annoncer à tous les Juifs du monde, que la Grande-Bretagne, et la Grande-Bretagne seule parmi tous les Etats du monde, avait reconnu les Juifs comme une nation ayant un caractère d'indépendance propre. »

» Nous les Juifs, nous sommes dignes d'avoir une patrie et d'avoir un Etat. Hertzl lut ensuite une lettre écrite par Lord Laterson, représentant du gouvernement britannique. Cette lettre nous offrait la terre d'Ouganda comme Foyer national.

» Les membres du Congrès acceptèrent cette offre mais nous l'étouffâmes dans l'œuf et l'enterrâmes sans bruit.

» Puis la Grande-Bretagne revint nous offrir le territoire du Sinaï, y compris la région d'El Miche.

» La Grande-Bretagne voulait nous satisfaire.

» A la suite de cette offre, nous formâmes une commission composée d'un grand nombre de savants juifs qui partirent pour l'Egypte afin d'étudier

la région du Sinaï Ils rencontrèrent au Caire le délégué britannique qui se montra compréhensif à l'égard de nos aspirations nationales..

» Mais la commission ne trouva pas dans la région du Sinaï les conditions jugées favorables pour la création de notre Foyer National.

» J'ai rencontré plus tard, Lord Balfour, le Ministre britannique des Affaires Etrangères, qui s'empessa de me demander tout de suite :

« Pourquoi n'avez-vous pas accepté de fonder le Foyer national en Ouganda ? »

» Et de lui répondre :

« Le Sionisme est un mouvement politique national, c'est vrai. Mais son côté spirituel ne saurait être négligé, et je suis absolument sûr que, si nous néglignons notre héritage spirituel, nous ne pourrions plus réaliser le rêve politique national. » Et j'ajoutai :

» Que répondriez-vous si quelqu'un vous disait :

« Prenez Paris au lieu de Londres... Est-ce que vous accepteriez ? »

» La phrase suivante mérite également d'être rapportée

» Je retournai à Londres en automne 1921 pour contrôler, sur l'invitation de Londres, la rédaction du mandat britannique en Palestine.

» Il fallait soumettre ce projet de mandat à la Société des Nations en vue de sa ratification, ce qui était l'idée du Congrès de San-Remo.

» Lord Curzon, qui avait remplacé Lord Balfour au Ministère des Affaires Etrangères, avait été chargé d'élaborer le texte de ce document.

» A Londres se trouvaient avec nous Ibn Cohen, un des plus grands juristes du monde, et Irick Forbs Adam, le secrétaire de Curzon.

» Un premier et dernier désaccord surgit entre nous et Curzon.

» Nous tenions à ce que figurât, dans le projet de mandat, une phrase qui obligerait la Grande-Bretagne à reconnaître la promesse de Balfour, et la réalisation de la patrie juive en Palestine.

» Voici le texte de la phrase en question :

« Et la reconnaissance des droits historiques en Palestine. »

» Curzon proposa de nuancer cette phrase afin que les Arabes n'en soient pas offensés et suggéra de la formuler ainsi •

« Et la reconnaissance des relations et des rapports historiques des Juifs en Palestine. »

» J'aurais voulu continuer la lecture de l'ouvrage de Weizmann « l'expérience et l'erreur », mais nous savons tous que les événements relatés par Weizmann furent la cause première des graves complications qui déchirèrent la Palestine et compromirent son avenir.



» Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'impérialisme est le puissant étai qui sournoisement tient toute la zone sous un péril plus grand que celui qui nous menaçait alors que nous étions assiégés à Fallouga.

» C'est à la lueur de ces vérités que je compris la nécessité de faire converger nos efforts vers une lutte commune et je raisonnai ainsi :

» Puisque la zone est la même, puisque ses conditions, ses problèmes et son avenir sont identiques, puisque l'ennemi demeure le même sous ses différents masques, pourquoi disperser nos efforts ?

» Mais ce n'est qu'après la révolution du 23 juillet que cette lutte s'avéra plus nécessaire et plus urgente.

» En effet le véritable aspect de la zone se précisait de plus en plus.

» De grands obstacles entravaient notre lutte.

» Il fallait à tout prix éliminer les obstacles dressés par l'ennemi commun.

» Je commençais enfin à entrevoir des contacts politiques en vue d'unifier, coûte que coûte, les efforts qu'exigerait cette lutte, dont le principal obstacle était le doute que nous inoculait l'ennemi pour faire échec à tous nos plans.

» Discutant un jour avec deux politiciens arabes, je remarquai que l'un d'eux fixait son compagnon, chaque fois qu'il exposait une opinion, alors qu'il aurait dû observer sur mon visage l'effet de ses paroles.

» Je fus sur le point de lui dire : Surmontez donc vos doutes et dites-moi le fond de votre pensée, en me regardant bien dans les yeux, sans détourner votre visage.

» Je ne voudrais nullement diminuer l'importance des obstacles qui nous empêchent d'entreprendre la lutte en commun : certains d'entre eux tiennent à la nature même du pays, et aux conditions historiques et géographiques des peuples qui y vivent. Mais il est hors de doute qu'avec un peu de prévoyance et de fermeté, il est aisé de trouver une ligne de conduite appropriée aux exigences de la lutte commune.



» Je ne doute pas, un seul instant, que notre lutte puisse réaliser les sincères aspirations de nos peuples.

» Je répéterai sans cesse que nous sommes forts, mais le malheur veut que nous méconnaissions la qualité de notre force.

» Nous nous trompons dans la définition de la force. La force ne consiste pas à crier : elle réside dans les actes.

» Quand j'essaie d'analyser notre force, je ne puis perdre de vue les trois principaux éléments sur lesquels elle repose.

» Le premier de ces éléments est que nous

sommes une agglomération de peuples voisins, intimement liés par des attaches matérielles et morales.

» De plus, nos peuples ont leur caractère propre et une civilisation qui fut jadis le berceau des trois grandes religions, ce qui ne saurait être négligé dans la conception d'un monde stable, organisé pour la paix.

» Le second élément est notre territoire même avec sa position sur la carte géographique, qui en fait un noeud stratégique d'une haute importance, l'Egypte étant le carrefour des routes mondiales.

» Reste le troisième élément, celui du pétrole, sang de la civilisation et du progrès : les grandes industries et les moyens de transport sur terre, sur mer et dans les airs, les armes, les avions, les sous-marins ne sauraient subsister sans le pétrole.

» J'ai lu dernièrement une thèse sur les conditions du pétrole, éditée par l'Université de Chicago. Je voudrais que chacun de nos compatriotes en prenne connaissance et médite les statistiques relatives à cette force liquide.

» Cette thèse affirme, entre autres, que le travail d'extraction du pétrole dans les pays arabes est peu coûteux.

» En 1916, les sociétés pétrolières entreprirent des travaux de sondage en Colombie, et ce n'est qu'en 1936 qu'elles trouvèrent les premiers gisements de pétrole, alors qu'elles avaient dépensé 60 millions de dollars.

» Ces sociétés ont dépensé également 44 millions de dollars au Venezuela et n'ont obtenu la première goutte d'huile qu'après quinze ans de sondage.

» Ces mêmes firmes dépensèrent 39 millions de dollars aux fies de l'Inde néerlandaise et ne trouvèrent le pétrole que tout dernièrement.

» Cette thèse établit, d'autre part, que l'extraction d'un baril de pétrole coûte 78 cents en Amérique, 43 cents en Amérique du sud, alors

qu'il ne coûte que 10 cents dans les pays arabes.

» Par suite de l'épuisement des puits, de la hausse des prix des terres et de la main-d'oeuvre, les Etats-Unis, puissance mondiale du pétrole, ont pris place dans les régions arabes, dotées de gisements intarissables, et où les prix des terres et de la main-d'oeuvre sont dérisoires.

» Il est établi qu'une moitié des réserves mondiales de pétrole gît dans le sous-sol de la zone arabe, alors que l'autre moitié se trouve répartie entre les Etats-Unis, la Russie, la région des Caraïbes et le reste des autres pays.

» Il est, d'autre part, calculé que la moyenne de la production quotidienne d'un puits est de :

- » 11 barils aux Etats-Unis,
- » 220 barils au Venezuela,
- » 4.000 barils dans la zone arabe.

» J'espère, à la lumière de ce bref exposé, avoir montré l'importance de l'élément que constitue le pétrole dans la puissance des Nations.

» Nous sommes donc forts, non pas en faisant retentir nos doléances ou nos cris d'alarme, mais plutôt en mesurant avec calme, à la clarté des chiffres, la portée de notre potentiel commun.



» Telle est la zone qui englobe nos ressources d'énergie.

» Nous voulons spécifier la zone arabe.

» Quant au continent africain, je dirai simplement qu'en aucune façon nous ne pouvons rester en marge de l'horrible et sanglante lutte qui se déroule actuellement au centre de l'Afrique, entre 5 millions de blancs et 200 millions de noirs.

» Nous ne le pouvons pas, par le fait que nous sommes en Afrique.

» Tous les peuples du continent feront converger leurs

regards vers nous, gardiens de l'issue septentrionale de ce continent, et son trait d'union avec le monde extérieur.

» Il nous est donc impossible de renoncer à nos responsabilités d'aide et d'assistance ni de nous dérober à la tâche de répandre notre civilisation, fut-ce jusqu'au centre de la forêt vierge.

» Reste une question importante, celle du Nil, artère vitale de notre patrie et dont les sources sont au centre de l'Afrique.

» Il est visible que le continent africain est actuellement le théâtre d'une fermentation significative et que l'homme blanc, qui représente plusieurs états européens, s'efforce de le repartager. Nous ne pouvons, le cas échéant, nous désintéresser de son sort.

» Comme je voudrais voir le jour où se créerait au Caire un grand Institut d'Afrique qui assumerait la tâche de dévoiler les différents aspects du continent, d'inculquer à nos esprits le sentiment national africain, de contribuer au relèvement et au bien-être des peuples de ce continent.

» Lors de mon arrivée en Arabie Séoudite pour présenter avec la Mission Egyptienne nos condoléances à l'occasion du décès du grand Monarque, je me suis rendu compte de la portée qui pouvait résulter du resserrement du lien qui unit les peuples musulmans.

» Pieusement recueilli devant la Kaaba, je sentais mes pensées embrasser tous les pays portant l'empreinte de l'Islam et je me disais :

» Notre conception du pèlerinage doit changer. La visite de la Kaaba ne doit plus être un billet d'entrée au Paradis, ni une tentative ingénue pour l'achat du pardon divin.

» Le pèlerinage peut avoir une force politique énorme. La presse mondiale devrait s'y intéresser, non sous l'angle des rites et des traditions, mais en le considérant comme un congrès politique périodique, qui réunirait chaque année les dirigeants des Etats islami-

ques, les hommes d'opinion, les ulémas, les écrivains, les négociants, les rois de l'industrie, ainsi que la jeunesse, en vue d'étudier les grandes lignes d'une politique commune à toutes les nations musulmanes.

» Je voudrais que ces masses fussent recueillies mais fortes ; sans ambitions, mais actives, soumises à Dieu mais craintes par l'adversaire, rêvant d'une autre vie, mais conscientes qu'elles ont une mission à accomplir sur la terre.

» Je me souviens, d'avoir fait part de quelques-unes de ces pensées à sa Majesté le Roi Seoud :

« Voilà effectivement le véritable motif du pèlerinage, me répondit-il. En vérité, je n'en saurais imaginer un autre. »

» Lorsque j'imagine qu'il y a 80 millions de musulmans en Indonésie, 50 millions en Chine, quelques millions en Malaisie, au Siam et en Birmanie, 100 millions environ au Pakistan, plus de 100 millions au

Moyen-Orient, 40 millions en URSS et d'autres millions dans des contrées lointaines, lorsque j'imagine, dis-je, ces centaines de millions d'âmes unies par le lien d'une même croyance, ma certitude en la possibilité d'une solidarité unissant tous ces musulmans grandit encore davantage.

» Cette solidarité serait, sans aucun doute, l'échafaudage gigantesque de notre puissance.



» Je reviens finalement, après cet exposé succinct, au rôle précédemment évoqué et qui attend son héros. Je crois en avoir suffisamment esquissé le caractère.

» C'est nous, et nous seuls, qui sommes appelés à le tenir, parce que nous sommes unis et disciplinés. »